



HAL
open science

Modèles linguistiques de production

Stéphane Robert

► **To cite this version:**

Stéphane Robert. Modèles linguistiques de production. Michel Fayol. Traité des Sciences Cognitives. Volume “ Production du langage ”, Hermès, pp.66-86, 2002. hal-00077144

HAL Id: hal-00077144

<https://hal.science/hal-00077144v1>

Submitted on 29 May 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stéphane ROBERT, 2002, “ Modèles linguistiques de production ”, in M. Fayol (éd), *Traité des Sciences Cognitives*, volume “ Production du langage ”, Paris : Hermès, 66-86.

Chapitre 3

Modèles linguistiques de production

3.1. Théories linguistiques et modèles de production : problèmes et repères

Les diverses théories linguistiques se présentent rarement de manière explicite comme des modèles de production du langage. Classiquement, on circonscrit d'ailleurs le champ de la linguistique à l'étude des structures du langage, celle des processus de production ou de compréhension ressortissant de la psycholinguistique. Néanmoins, certains modèles linguistiques servent, de fait, de fondement théorique à des modèles de production communément admis, tandis que la plupart des autres, pour des raisons variables, restent plus ou moins hors du champ des sciences cognitives. Loin de pouvoir faire le tour de l'ensemble des théories linguistiques actuelles, extrêmement diversifiées², on essaiera, dans ce chapitre, de donner quelques points de repère sur les grandes options qui divisent les courants linguistiques et permettent en partie de comprendre leur impact variable dans le domaine de la production, pour ensuite présenter deux types de modèles opposés (section 3.2), ainsi qu'une théorie particulière présentant un potentiel inexploité (section 3.3), et évoquer, en conclusion (section 3.4), les perspectives ouvertes par cette conception dynamique du langage, dont l'étude dépasse celle des structures.

D'une manière générale, et nécessairement schématique, par-delà la très grande diversité des théories, on peut distinguer deux grands courants en linguistique, qui se différencient par leurs postulats sur la nature du langage et par les méthodes d'investigation qui en découlent. D'un côté, un courant « formaliste » représenté principalement par la grammaire générative, de l'autre, un courant « fonctionnaliste »

1. Pour un aperçu des différentes théories, voir Fuchs et Le Goffic (1992).

(au sens large) ou « dynamiciste », qui constitue le courant principal en linguistique, à la fois par son ancienneté et par sa très grande diversification. Le formalisme du premier ne désigne pas seulement un souci de formalisation, qui est partagé par de nombreuses autres théories, notamment dans le domaine de la sémantique formelle et du traitement automatique du langage, mais, plus précisément, le statut ontologique attribué aux structures formelles du langage telles qu'elles se manifestent dans la syntaxe : celles-ci définissent l'essence du langage, qui est conçu comme un système de règles formelles fixes, universelles et innées (voir section 3.2). L'objet de la linguistique est alors la définition de cette « grammaire universelle » et la méthode (hypothético-déductive), justifiée par les postulats sur l'innéisme de ces règles, consistera à générer les phrases possibles à partir de ces règles ; le linguiste travaillera donc « en génération » et indépendamment du contexte. Le langage est ici conçu comme un système fermé qui peut être décrit par un formalisme de type logico-algébrique.

Les diverses théories qui relèvent du courant dynamiciste, posent, au contraire, que les structures du langage sont déterminées par les fonctions qu'il sert et que celles-ci sont multiples. La diversité des théories s'explique notamment par l'accent accordé à l'une ou l'autre de ces fonctions, mais toutes reconnaissent au langage deux fonctions principales : une fonction symbolique (au sens sémiotique), et une fonction communicationnelle (par laquelle les sujets parlants interagissent). Le langage ne peut donc pas être étudié sans prendre en compte à la fois ses finalités et ses modalités d'utilisation (contexte verbal et situationnel, rôle des sujets, effets de sens des énoncés). Le langage est ici conçu comme un système ouvert et déformable, à la fois du point de vue de la variation interlinguistique (diversité des langues, de leurs formes et de leurs règles) et du point de vue de la variation interne aux langues (diversité d'emploi des mêmes formes). Il s'agit alors, pour le linguiste, de décrire les propriétés fonctionnelles des langues au travers de la variabilité de leurs formes et de leurs usages. La méthode (inductive) est d'abord une méthode de travail « en reconnaissance » : l'analyse part des usages en contexte pour remonter à la valeur des formes et aux mécanismes invariants. La nature et le niveau des invariants recherchés définissent différentes écoles à l'intérieur de ce courant : invariants typologiques (typologie fonctionnelle), invariants cognitifs (grammaires cognitives), principes universels de mise en acte (analyse conversationnelle et pragmatique), mécanismes d'énonciation (théories de l'énonciation)... Le formalisme, lorsqu'il existe, est plutôt de type topologico-dynamique.

L'impact variable de ces diverses théories dans le domaine des modèles de production s'explique, en partie, par leurs méthodologies différentes : une théorie qui travaille en reconnaissance conduira plus vers un modèle de compréhension et sera *a priori* moins immédiatement exploitable pour l'élaboration d'un modèle de production du langage, qu'une théorie qui travaille en génération. De fait, la grammaire générative a eu un impact considérable dans le domaine des sciences

cognitives où elle constitue, bien souvent, le modèle linguistique de référence explicite ou implicite. De fait également, le fonctionnalisme « classique » (référant, en un sens étroit, à une école linguistique) s'est, au contraire, longtemps tenu délibérément hors du champ des sciences cognitives, s'abstenant, par une prudence méthodologique héritée de Saussure, de remonter aux processus mentaux qui sous-tendent le fonctionnement du langage. Néanmoins, le caractère opératoire du modèle générativiste repose sur des postulats particuliers, quant à la nature des composants linguistiques et à celle de leurs mécanismes de traitement, dont la spécificité apparaît désormais d'autant plus clairement que, du courant dynamiciste évoqué, s'est dégagée récemment une prise de position explicite et opposée sur ces questions, qui ouvre la voie vers de nouveaux modèles de production.

3.2. La grammaire générative

La grammaire générative doit beaucoup à la théorie syntaxique de Harris à laquelle a été empruntée la notion initiale de règles de transformation. Néanmoins, par son ouvrage de 1965, Chomsky a opéré une véritable révolution en situant explicitement sa théorie linguistique dans une théorie de l'esprit et en attribuant une *réalité mentale* directe à son modèle linguistique.

3.2.1. Le modèle chomskien

Réagissant à la fois contre le behaviourisme ambiant et contre la linguistique de corpus pratiquée par l'école structuraliste, Chomsky a introduit dans les sciences du langage, la notion de « compétence linguistique » (connaissance intuitive que le sujet a de sa langue), par différence avec la « performance » (énoncés effectivement produits). Il a en outre défini cette compétence linguistique comme une faculté cognitive spécifique, autonome des autres capacités cognitives humaines, et le seul objet d'étude de la linguistique théorique. Ce nouveau concept de « compétence linguistique » est à la source du succès de cette théorie dans les sciences cognitives, car il permet de relier assez directement, au moins dans son principe, les structures linguistiques à des processus mentaux, en attribuant une pertinence psychologique aux niveaux structurels.

La compétence linguistique se caractérise, selon Chomsky, comme une « grammaire générative », c'est-à-dire un système de règles combinatoires qui permet de générer un ensemble infini de phrases possibles à partir d'un vocabulaire fini. Pour rendre compte de la rapidité de l'acquisition du langage par les enfants et de l'universalisme de la faculté de langage, Chomsky pose que cette grammaire constitue l'essence du langage, qu'elle a une réalité mentale et qu'elle est à la fois universelle et innée. La variation entre les langues tout comme les éléments qui

doivent être appris tiennent dans des règles dites de « surface » par rapport aux règles de la « structure profonde » qui sont, elles, invariantes (première version), ou dans des « paramètres » secondaires (seconde version). Le but de la linguistique est donc de décrire la compétence linguistique, dans les termes de cette grammaire universelle, indépendamment de la performance, c'est-à-dire de sa mise en œuvre dans des comportements langagiers réels et de ses effets. En outre, étant donné le statut attribué à la compétence linguistique, en décrivant cette grammaire universelle, le linguiste décrit du même coup les processus cognitifs en jeu dans l'activité de langage.

Ce qui caractérise ce modèle linguistique, c'est la primauté accordée à la syntaxe, à la fois pour ce qui fait la nature du langage (la grammaire universelle se limite à un ensemble de règles syntaxiques) et pour ce qui est de son fonctionnement, en production comme en compréhension. En effet, le modèle pose d'abord une indépendance structurelle et fonctionnelle des différents composants (phonologie, lexique, syntaxe). C'est par cette indépendance du lexique et de la syntaxe que Chomsky rend notamment compte de l'existence de phrases syntaxiquement bien formées mais dénuées de sens, telles que le fameux exemple : « les idées vertes sans couleur dorment furieusement ». Mais il accorde, en outre, un rôle primordial au composant syntaxique dans la production. En effet, ce sont les structures syntaxiques qui engendrent les énoncés : le choix des mots se fait à l'intérieur de la syntaxe qui est considérée comme le seul composant génératif. De fait, il n'y a pas de composant ni de théorie sémantique, à proprement parler, dans ce modèle. La sémantique est un effet interprétatif qui résulte de l'insertion de composants lexicaux dans une structure syntaxique qui est première. Selon les différentes versions du modèle², la sémantique émerge à différents stades (en structure profonde ou, en finale, à partir de la « forme logique »), mais toujours *postérieurement* à ces règles d'insertion. C'est également un principe de dérivation syntaxique qui explique qu'une même relation sémantique puisse être exprimée par des moyens différents, comme dans le cas du passif (« la ville a été détruite par les bombes ») et de l'actif (« les bombes ont détruit la ville »). On notera que, dans ce modèle, les différents morphèmes qui interviennent dans ces dérivations (formes passives, préposition « par ») sont dépourvus de signification, ils ne sont que la trace d'une opération formelle de mouvement des constituants et d'une disparité entre différents niveaux d'agencement. Les versions ultérieures du modèle ont amené diverses modifications et une complexification importante des règles formelles mais, comme l'a montré Jackendoff (1999), ces principes généraux restent constants au travers des différentes versions du modèle chomskien.

2. Pour une présentation synthétique des différentes versions de la théorie de Chomsky et des modèles génératifs alternatifs, voir Jackendoff (1999).

De ces divers postulats, clairement explicités, découle assez naturellement un modèle de production *sérial et modulaire*, centré sur la syntaxe, dans lequel les processus de traitement correspondent à l'activation des différents niveaux structurels, selon la hiérarchie ainsi définie. De fait, les modèles classiques de traitement s'appuient sur ce modèle linguistique générativiste³ en postulant à la fois une coïncidence entre processus cognitifs et composants linguistiques (la réalité mentale de la grammaire universelle), une autonomie des différents processus de traitement qui correspondent à des modules encapsulés (l'indépendance fonctionnelle des composants linguistiques) et une primauté du traitement syntaxique en production et en compréhension (le rôle génératif de la syntaxe). C'est aussi sur cette conception du langage que s'appuient, en neurosciences, les théories qui posent que la faculté de langage est localisée dans des zones du cerveau spécialisées dans cette unique fonction, et tentent ainsi de retrouver le substrat physiologique de l'« organe mental » défini par Chomsky.

La prévalence accordée ici à la syntaxe constitue une singularité dans les modèles linguistiques. En effet, si la *hiérarchie structurelle* entre les différents niveaux de composants (niveau phonologique, morphologique et syntaxique) est reconnue par toutes les théories linguistiques, comme le rappelle Jackendoff, « malgré leurs différences, toutes les théories sémantiques s'accordent à poser que la signification des expressions linguistiques a une structure combinatoire complexe et que cette structure ne peut pas être dérivée de la structure syntaxique » (Jackendoff, 1999, p. 395).

3.2.2. Modèles générativistes non chomskiens

C'est cette primauté de la syntaxe qui est remise en question dans divers modèles générativistes non chomskiens. Prenant en compte les apports récents de la phonologie ainsi que ceux des diverses théories sémantiques révélant l'existence d'une organisation spécifique de chacun de ces niveaux qui ne peut être déduite du seul composant syntaxique, Jackendoff (1997) propose un modèle génératif alternatif comprenant non plus un mais trois composants génératifs (phonologique, syntaxique et sémantique), qui contribuent en parallèle à la construction de la phrase. Ces composants sont de nature générative car ils sont définissables par des règles de formation permettant d'engendrer les structures de chaque niveau. Mais ils sont multiples et, en outre, reliés par des composants d'interface qui définissent des règles de correspondances (ou d'association) entre les structures indépendantes. Dans cette architecture parallèle, le contenu informatif d'une phrase est donc

3. Plus précisément sur ce que l'on appelle « la théorie standard » dans le modèle générativiste (Chomsky, 1965). Les versions plus récentes du modèle, comme le programme minimaliste, paraissent plus difficilement exploitables et sont de fait rarement prises comme modèles linguistiques de référence par les modèles de production.

distribué dans trois structures indépendantes ainsi que dans les liens qui les unissent. Ainsi, les relations sémantiques entre phrases, par exemple passive et active, ne sont pas conçues comme le produit de la transformation syntaxique d'une structure première mais comme des chemins (*routes*) variables d'association entre structures syntaxiques et rôles sémantiques. A l'approche syntaxique dérivationnelle de Chomsky, s'oppose ainsi une théorie des liens d'association (*linking approach*). Pour ce qui est des processus de traitement, le modèle reste modulariste mais le mécanisme essentiel réside dans un processus d'*unification* qui régit les règles d'association entre les différents composants.

3.3. Les grammaires cognitives et le fonctionnalisme cognitif

Les diverses théories qui relèvent du courant dynamiciste ont une conception assez différente de la nature et du rôle des composants linguistiques. La grammaire, en particulier, n'est pas conçue comme un pur système formel mais comme un format particulier de codage de l'information discursive (fonctionnalisme), porteur lui-même de sens, en continuité avec le sémantisme lexical (grammaires cognitives). Cette approche repose, plus profondément, sur une conception particulière de la faculté de langage et de ses fonctions, réunissant ces deux écoles qui tentent désormais de construire ensemble les fondements d'une « nouvelle psychologie du langage » (Tomasello, 1998).

Fonctionnalisme et grammaires cognitives considèrent d'abord le langage comme un phénomène adaptatif, tant au niveau de son émergence historique qu'au niveau de son fonctionnement. Ainsi, à la différence de la grammaire générative, les grammaires cognitives posent que le langage est avant tout un système sémiologique dont les structures sont déterminées par les fonctions qu'il assume, dans le cadre de capacités cognitives générales. La faculté de langage n'est donc pas conçue comme une faculté autonome, mais comme une faculté émergente relevant de mécanismes cognitifs généraux qui sont à relier à l'expérience cognitive en général (mémoire, catégorisation), perceptuelle et sensori-motrice en particulier (Langacker, 2000). En raison de cet ancrage du langage dans l'expérience et aussi des positions méthodologiques évoquées plus haut, les grammaires cognitives revendiquent une approche fonctionnelle du langage fondée sur son usage (*usage-based*), rejoignant par là le courant fonctionnaliste.

3.3.1. Le fonctionnalisme cognitif

Pour les fonctionnalistes, il est impératif d'étudier le langage dans ses conditions naturelles d'utilisation, sous peine de passer à côté de la nature réelle de ses mécanismes dont la finalité est la représentation de connaissances, la

communication des connaissances représentées. Ce qui suppose de partir d'énoncés réels, produits en situation de communication, et non d'énoncés générés hors contexte. Cette méthodologie s'assortit, notamment chez Givón (1998), d'une conception particulière de la grammaire. Celle-ci est conçue comme un mode de codage spécifique du langage, lié à son usage et permettant une optimisation de son traitement : « *Grammars code best what speakers do most* ». La grammaire constitue un système de traitement de l'information, particulièrement bien adapté aux contraintes de la communication linguistique, et représente vraisemblablement le dernier aboutissement d'un processus évolutionniste de construction du système de communication humain.

Selon Givón (1979), le langage permet deux modes de communication qui correspondent à deux stades de la phylogenèse mais qui sont à l'œuvre également dans certaines situations linguistiques particulières et, avec une importance inversée, dans la communication normale. Le premier, fondé essentiellement sur l'usage du lexique, assorti de quelques règles combinatoires rudimentaires, est un mode prégrammatical que l'on retrouve à la fois à un certain stade de l'acquisition du langage, chez les patients aphasiques agrammaticaux et dans la communication adulte en pidgin⁴ ; il permet la compréhension, mais suppose un mode de traitement très analytique et donc très lent, car la relation entre les éléments du lexique n'est pas explicite et implique un parcours (*scanning analyzing*) des liens possibles. Le taux d'erreur est donc très élevé. Par contraste, le second mode de communication est un mode grammatical rendu possible par les structures des langues. Il permet un traitement automatisé, rapide et économique du langage car la nature de l'information et la cohérence du discours y sont explicitement codés et supposent un simple décodage conventionnalisé. En effet, selon Givón, et c'est l'un de ses apports originaux, la grammaire a une double fonction. La première, la mieux connue et en fait proportionnellement la moins importante, est de coder l'information propositionnelle en spécifiant les liens sémantiques entre les composants (rôles sémantiques d'agent ou patient, voix active-transitive du procès *versus* moyenne ou réfléchie, par exemple) ; la seconde, d'ordre pragmatique et proportionnellement la plus importante, est d'indiquer la cohérence du discours, c'est-à-dire les relations de cohérence entre l'information propositionnelle et le discours qui l'entoure (définitude et référence, anaphore, thématisation, subordination, actes de langage...). On a donc deux niveaux d'information codés par un seul composant et dont les marques se recourent largement (voir, par exemple, la fonction thématique du sujet). C'est là l'une des difficultés de l'analyse linguistique : la grammaire est un mode de codage essentiellement localisé dans la proposition, mais dont la portée fonctionnelle est le discours et la cohérence des relations interpropositionnelles. Les

4. Langue de communication aux structures réduites, qui se forge pour permettre à deux communautés linguistiques différentes d'arriver à des échanges linguistiques minimaux et ciblés.

modèles fonctionnalistes s'attachent ainsi tout particulièrement à définir les modalités de structuration du « flux de l'information » dans le discours et son accessibilité intersubjective.

3.3.2. *Les grammaires cognitives*

Les grammaires cognitives reposent sur les mêmes principes méthodologiques mais attribuent en outre un rôle cognitif structurant à l'usage, dans le cadre d'un modèle dynamique de fonctionnement du langage (Langacker, 1987 ; 2000). Dans cette conception, compétence et performance, abstraction (système linguistique) et instantiation (énoncés particuliers) sont inséparables à double titre. D'une part, c'est à partir de l'expérience répétée de production et de compréhension d'énoncés particuliers que le locuteur construit (constamment) son système linguistique, par un processus d'abstraction : l'activité de langage est conçue comme une activité, créatrice et dynamique, de construction de « conceptualisations », dans laquelle la valeur des unités linguistiques est l'objet d'une restructuration et d'un ajustement constants. D'autre part, les composants linguistiques (lexicaux ou grammaticaux) ne constituent pas des structures formelles ou de simples contenus référentiels, mais sont eux-mêmes des conceptualisations : ils représentent à la fois des processus de symbolisation (des mécanismes de construction de représentations) et le produit de ces processus (des représentations). Il n'y a donc pas lieu de distinguer un niveau structurel et un niveau de traitement : tous les composants linguistiques (y compris grammaticaux) constituent des opérations de traitement de représentations. Ces opérations, façonnées par l'expérience, relèvent de mécanismes généraux intervenant dans d'autres activités cognitives.

Ainsi, pour Lakoff, la métaphore n'est pas un processus stylistique mais constitue un mécanisme général de la pensée (à l'œuvre également dans les mathématiques), fondé sur un principe d'analogie qui permet de penser un domaine dans les termes d'un autre. Elle est conçue comme un mécanisme de transfert de propriétés, d'un domaine source à un domaine cible, en vertu de propriétés cognitives communes, et régulé par un processus de transfert d'inférences. De même, la théorie du *blending* (fusion d'espaces mentaux) de Fauconnier, qui se présente comme une théorie *on-line* de la construction de la signification, constitue une théorie plus générale de la construction des représentations et de l'intégration conceptuelle, qui en fait un modèle particulièrement intéressant pour la psychologie (Gibbs Jr, 2000). Dans la mesure où elles partent plus des « conceptualisations » que des composants linguistiques, les différentes théories relevant des grammaires cognitives ne fournissent pas directement de modèle de production du langage. Les modèles de Talmy et Langacker, cependant, permettent de relier beaucoup plus directement les représentations aux composants qui servent à les construire.

Talmy (2000) a montré, notamment, que le langage était régi par un mécanisme d'organisation hiérarchique de l'attention en *figure* et *fond*, comparable à l'organisation de la perception visuelle révélée par la psychologie de la Gestalt. Ainsi, la construction des représentations linguistiques s'organise constamment autour d'un même principe hiérarchique par lequel un concept est pris comme point de référence stable (fond) pour l'introduction d'un autre concept qui a besoin de déterminations et constitue l'objet de cette construction (la figure cible). Les fonctions de figure et de fond sont déterminées par des propriétés cognitives des éléments en jeu (présence de l'élément dans la situation, taille et permanence relatives, degré de complexité géométrique...) et assumées par des composants linguistiques de différents niveaux. Ce principe permet de rendre compte de l'acceptabilité variable d'énoncés pourtant bien formés du point de vue syntaxique et sémantique. Ainsi, en raison de sa taille et de sa permanence relatives, il est plus naturel, d'un point de vue cognitif, de prendre une maison comme point d'ancrage pour localiser une bicyclette (par exemple : « la bicyclette [figure] est près de la maison [fond] ») que l'inverse (« ? la maison est près de la bicyclette »).

L'attribution de ces fonctions de figure et fond aux constituants contribue à la spécification du sens de l'énoncé : les deux énoncés, malgré leur symétrie, ne sont pas synonymes. Le sujet syntaxique a vocation à fonctionner comme figure (il est la forme non marquée pour cette fonction), de même qu'une principale par rapport à une subordonnée (« il a rêvé pendant qu'il dormait » / « ? il a dormi pendant qu'il rêvait »), mais la structuration de la relation entre deux objets (noms) ou deux événements (propositions) est commandée par différents principes généraux (inclusion, contingence, substitution...) qui expliquent le jeu variable de distribution de ces rôles dans les constituants des énoncés. Cette conception permet d'homogénéiser différents mécanismes linguistiques, tels que la nature des relations entre sujet et prédicat ou entre principale et subordonnée, mais aussi celle de la relation topique-focus : un topique est un élément qui sert de fond à une relation prédicative qui est une cible cognitive (focus de l'attention) ; il doit, de ce fait, présenter la stabilité épistémique nécessaire aux fonds et donc être identifié dans la situation de locution (« ton frère [connu], je l'ai vu hier » / « ? un homme, je l'ai vu hier »).

Cette structuration hiérarchique des représentations linguistiques, en figure-cible et arrière-plan, est généralisée par Langacker. Langacker (1987) pose ainsi que la construction de la signification passe par la spécification de différentes « dimensions du sens » qui procèdent de mécanismes cognitifs généraux. L'un des principaux mécanismes linguistiques est le « profilage » ; il consiste à imposer un profil (une figure) sur une base (un fond). Ainsi, par exemple, le terme *oncle* désigne un élément particulier (profil) dans une structure qui relève du domaine des relations de parenté (base). Base et profil constituent ensemble la signification d'un terme, qui réside dans la construction de cette relation de profilage et dans son insertion dans

un domaine de représentation. De la même manière, un énoncé correspond à la représentation d'une situation (profil) par rapport à un arrière-plan de présupposés et d'attentes qui en constituent le fond. Par cette opération de profilage, la langue encode la *saillance attentionnelle* et l'accessibilité de certains éléments d'un contenu représentationnel. Dans la mesure où il consiste à sélectionner une sous-structure à l'intérieur d'une représentation, le profilage constitue une opération de schématisation ; le sujet se construit ainsi des représentations schématisées (image-schema) qui peuvent être instanciées dans différents domaines spécifiques. La représentation schématique qui correspond au mot *arbre* (structure ramifiée) peut ainsi être instanciée dans le domaine des végétaux pour référer à *un arbre* ou dans le domaine des relations de parenté (*arbre généalogique*) ou encore dans le domaine des modèles de structures du langage (*arbres syntaxiques*). Suivant son domaine d'application, le terme déclenche l'activation de connaissances diverses reliées à ce domaine : selon leur contexte d'emploi, les unités donnent alors accès à divers systèmes conceptuels encyclopédiques reliés à l'expérience ; le langage est un système ouvert.

La seconde « dimension » du sens est le degré de spécificité assigné aux représentations ; il correspond à un niveau variable de granularité de la perception. Les représentations auxquelles renvoient les termes sont ainsi plus ou moins « schématiques » ou plus ou moins « spécifiques ». Le degré variable de spécificité permet de définir un *continuum* de relations entre différents termes, entre différents sens d'un même terme et aussi entre lexique et grammaire. Les hyperonymes constituent des représentations plus schématiques que leurs hyponymes, qui sont plus spécifiques. Ceci est vrai des noms (*animal* > *reptile* > *serpent*) comme des phrases (*ce joueur est grand* > *ce footballeur fait plus d'un mètre quatre-vingt* > *cet arrière-droit de foot fait exactement un mètre quatre-vingt huit*). La polysémie d'un terme peut également être définie à partir d'une valeur schématique (par exemple « entité circulaire » pour l'anglais *ring*) qui est instanciée dans des domaines divers, avec des degrés de spécificité variables (*ring* : « anneau, bijou, cernes sous les yeux, cercle de personnes, syndicat... »). La polysémie repose ainsi sur l'abstraction d'une forme schématique (image-schema) et sur son transfert d'un domaine à un autre.

Cette conception de la signification permet également une analyse dynamique des phénomènes de grammaticalisation. En effet, pour Langacker, lexique et grammaire forment un *continuum* de structures symboliques, définies chacune par un appariement, caractéristique du langage, entre une forme et une signification : les composants grammaticaux ont une signification. Ce qui les distingue des composants lexicaux, c'est leur plus grand degré de schématicité. La grammaticalisation repose ainsi sur un processus de schématisation semblable à celui qui est à l'œuvre dans la polysémie. Cependant, dans le cas de la grammaticalisation, le domaine d'instanciation du schéma n'est plus spécifié directement par ce terme (la signification du terme est réduite à sa représentation

schématique), mais par les composants sur lesquels il porte et sur lesquels est transférée la forme schématique. On comprend ainsi que ce soit le plus souvent des hyperonymes (« avoir » plutôt que « posséder », « donner » plutôt que « offrir »...) qui se grammaticalisent, par exemple, en auxiliaire aspecto-temporel ou en introducteur de complément à valeur attributive : leur signification, plus schématique que celle de leurs hyponymes, se prête plus facilement à la schématisation maximale des composants grammaticaux. Moins spécifique que celui indiqué par « courir », le mouvement indiqué par « aller », peut plus facilement être abstrait du domaine de l'espace (verbe plein) pour être transféré au domaine du temps (auxiliaire de futur).

Dans cette conception, les constructions grammaticales servent à profiler de manière saillante différents éléments de la représentation construite par la phrase. La « synonymie grammaticale » peut être décrite en termes de profilage et de saillance variables attribués aux différents composants. Ainsi, par exemple, le passif n'est pas dérivé de l'actif, mais indique une saillance du patient et une mise en arrière-plan de l'agent, par rapport à l'actif qui correspond à un profilage différent des actants. Les grammaires de construction initiées par Fillmore ont apporté un modèle encore plus systématique d'analyse de la sémantique des constructions grammaticales (Goldberg, 1995). Ce modèle repose sur deux postulats. Le premier est que les constructions syntaxiques ont, par elles-mêmes, une valeur sémantique. La construction ditransitive en anglais, par exemple (« *Bill sent Joyce a walrus* »), a pour valeur centrale d'indiquer le transfert réussi d'un objet à un bénéficiaire (« *X causes Y to receive Z* »), ceci indépendamment de la signification du verbe. Cette valeur sémantique bénéfactive est visible notamment dans le fait qu'un pseudo-verbe comme « *topamased* », dans « *she topamased him something* », est interprété, par la plupart des individus, avec une valeur « donner » qui ne peut provenir que de la construction grammaticale puisque tous les autres composants sont sous-spécifiés. Les rapports entre le verbe et la construction dans laquelle il rentre sont conçus en termes de profilage de rôles argumentaux sur la structure sémantique plus riche du verbe (*semantic frame*). L'autre postulat, repris de l'hypothèse cognitive de Clark et Slobin, est que ces constructions simples (non dérivées compositionnellement) encodent dans leur valeur centrale (prototypique), des scènes cognitives de base de l'expérience humaine et qu'elles correspondent à un découpage du monde en événements-types : quelqu'un éprouve, cause, possède quelque chose, quelque chose est dans un certain état, change d'état ou de lieu... Autour de cette valeur prototypique s'organise un réseau de valeurs polysémiques de la construction, comparable à l'organisation de la polysémie lexicale.

Les grammaires cognitives fournissent ainsi des bases nouvelles pour l'élaboration d'un modèle de traitement du langage fondé sur des mécanismes dynamiques de construction des représentations, qui peuvent, au moins en partie, être reliés à des mécanismes cognitifs plus généraux. Le modèle de production issu

de ce courant reste largement à construire mais il se dessine déjà sur des bases très différentes de celles de la grammaire générative. Le rôle cognitif structurant attribué à l'usage les oriente plutôt vers les modèles connexionnistes (voir Langacker et MacWhinney, dans Barlow & Kemmer, 2000).

3.4. La théorie des opérations prédictives et énonciatives d'Antoine Culioli

A l'intérieur du courant fonctionnaliste, plusieurs théories linguistiques, cognitives avant l'heure, se sont développées en France (Guillaume, Benveniste, Pottier, Culioli notamment), avec une double particularité diversement exploitée, celle de concevoir les composants linguistiques comme des marqueurs d'*opérations mentales* (ce qui les rapproche des grammaires cognitives) et celle de poser l'existence d'un *niveau de structuration* spécifique intervenant lors de la linéarisation de l'énoncé, le niveau de l'énonciation (ce qui constitue leur originalité). La théorie de Culioli⁵, version cognitive de la théorie de l'énonciation, présente un intérêt particulier pour un modèle de production, dans la mesure où il s'agit d'une théorie des « opérations énonciatives ».

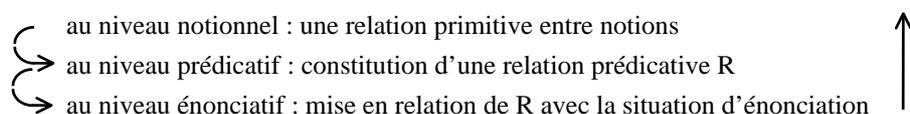
Ce qui caractérise la conception de Culioli, c'est d'abord le caractère dynamique du modèle. Les composants linguistiques sont en effet conçus non pas comme des structures stables ou des symboles renvoyant à un ensemble de valeurs prédéterminées, mais comme des déclencheurs de représentations et des marqueurs d'opérations qui entrent dans une dynamique de construction et d'ajustement interprétatif lors de leur mise en œuvre dans un énoncé. L'activité de langage se ramène ainsi à trois ordres d'opérations : opérations de représentation (travail sur des notions), de référenciation (construction d'un espace référentiel) et de régulation (modulations et ajustement intersubjectif). Le double postulat sous-jacent est que tout dans le langage est construction et que le sens est construit par diverses mises en relation qui se produisent au cours de l'énonciation. Ces mises en relation sont caractérisées par un mécanisme commun appelé « opération de repérage », qui peut être considéré comme un processus cognitif général intervenant de manière concomitante à différents niveaux structurels. Ceux-ci présentent néanmoins des caractéristiques propres et le modèle intègre un niveau spécifique de l'énonciation où la « phrase » (forme virtuelle) accède au statut d'« énoncé » (occurrence déterminée) et prend son sens particulier. Ce niveau est caractérisé notamment par une non-linéarité des effets de sens et par l'intervention d'opérations de quantification et qualification du « domaine notionnel ». Dans ce modèle interactif,

5. Les travaux d'Antoine Culioli, qui s'étendent de 1968 à nos jours, sont réunis dans les quatre volumes intitulés *Pour une théorie de l'énonciation*. En outre, une édition anglaise annotée (Culioli, 1995) souligne les convergences avec le modèle de Langacker.

ces mécanismes simples se recombinent et interagissent constamment au cours de l'énonciation.

3.4.1. *Les différents niveaux*

Énoncer, c'est éliminer de l'indétermination pour construire un espace référentiel commun aux interlocuteurs. La construction du sens dans l'énoncé est marquée par différents processus de spécification intervenant à trois niveaux structurels hiérarchisés : les niveaux notionnel, prédicatif et énonciatif. Ces niveaux ne correspondent pas à des niveaux séquentiels de traitement mais à des niveaux de détermination, où se produisent différents types de mises en relation. Dans l'énoncé, ces opérations se produisent de manière *concomitante*, du fait de l'emboîtement des niveaux structurels et de la nécessaire polyfonctionnalité des marques : un nom, dès qu'il apparaît dans un énoncé, renvoie à une notion et est, en même temps, pris dans une relation syntaxique et relié à une situation d'énonciation⁶. L'intérêt du modèle est de déployer ces niveaux de relations qui sont intriqués dans l'énoncé. Pour les besoins du propos, on présentera succinctement les relations construites à ces différents niveaux, en passant rapidement sur les caractéristiques des deux premiers niveaux où sont introduits cependant des concepts spécifiques de cette théorie (voir Culioli, 1999a, p. 97 *sqq.*). On a ainsi de manière emboîtée, car la relation construite à un niveau devient l'élément de base pour la relation construite au niveau suivant :



A un premier niveau de détermination, ce sont des « notions » qui sont mises en relation, par exemple PIERRE et LIVRE. Le concept de « notion » désigne chez Culioli un système de représentation cognitif, filtré par des cultures et doté de propriétés formelles (Culioli, 1990, p. 47 *sqq.*). Les notions ont des propriétés telles que la simple mise en relation de deux notions (antérieurement à leur insertion dans une structure grammaticale) construit des spécifications et oriente leur relation. Ainsi, les propriétés des notions PIERRE (animé, agentif) et LIVRE (inanimé, individuable...) induisent, par leur mise en rapport, une relation d'agentivité potentielle dans laquelle l'un apparaît comme la « source » (l'agent) et l'autre le « but » (l'agi). Par différence, entre les notions de CRAYON et de LIVRE, s'établit une relation de partie à tout, d'une autre nature. Ces relations entre notions renvoient à des propriétés cognitives de base, dites « relations primitives » (relation intérieur/extérieur, partie/tout, agent/agi...).

6. Même lorsqu'il n'est constitué que d'un seul terme, comme dans « un couteau ! », un énoncé rentre dans une relation à un contexte situationnel où il prend son sens (ordre, surprise, identification...).

Spécifiées par un prédicat (par exemple AVOIR), ces notions fournissent un contenu représentationnel, doté déjà de certaines propriétés, et sont instanciées dans une structure à trois places (un « schéma de lexis ») pour constituer une relation prédicative, avec deux arguments (PIERRE, LIVRE) et un relateur (AVOIR). Cette instanciation ne constitue pas une simple assignation de variables, mais construit à nouveau une série de relations productrices de détermination, avec notamment constitution d'un terme de départ de la relation prédicative (le sujet ou complément de rang zéro). En outre, une lexis n'est pas un énoncé car elle n'a pas encore reçu les déterminations du niveau énonciatif. C'est à la fois un contenu propositionnel <PIERRE, AVOIR, LIVRE> et une forme génératrice d'autres formes, une matrice à partir de laquelle peut se construire une « famille » de relations prédicatives (« le livre de Pierre » / « Pierre, son livre » / « Pierre, lui, son livre »...) et une famille paraphrastique d'énoncés (« Pierre a un livre » / « Pierre, lui, a un livre »...). Dans ce modèle, aucun énoncé n'est dérivé d'un autre : les énoncés qui sont en relation de paraphrases sont tous dérivés d'une matrice commune qui relève d'un niveau inférieur de détermination (niveau prédicatif). Ainsi, par exemple, le passif n'est pas dérivé de l'actif mais permet de construire un énoncé dont les diverses relations sont organisées différemment, avec des effets de sens et des contraintes variables. A ce stade, il ne s'agit cependant encore que de relations prédicatives et non d'énoncés, car la relation prédicative (représentation validable d'un état de choses) doit être située dans un espace énonciatif pour devenir un énoncé (une représentation validée) : hors contexte, un énoncé est ininterprétable car il est sous-déterminé.

Au niveau énonciatif, la relation prédicative est mise en relation avec une situation d'énonciation, c'est-à-dire un système de paramètres énonciatifs – l'espace-temps de l'énonciation (T_0) et le sujet énonciateur (S_0) sur lesquels nous reviendrons (voir paragraphe 3.4.2.) – et un contexte verbal. L'articulation au contexte se fait notamment par le choix d'un repère constitutif de l'énoncé (ou thème) qui permet de construire la relation (le repérage) entre l'énoncé et le contexte verbal. Repère constitutif, sujet de la relation prédicative et repérage situationnel peuvent être confondus, mais ne le sont pas nécessairement, comme dans l'énoncé suivant, typique de l'oral où les différents repérages tendent à être dissociés et séquentialisés :

| | | | |
|-------------------|-------------------|-----------|-----------------------------|
| <i>Il y a</i> | <i>mon frère,</i> | <i>il</i> | <i>a cassé son appareil</i> |
| trace du repérage | repère | terme de | relation prédicative |
| situationnel | constitutif | départ | non saturée |
| (T_0) | (thème) | (sujet) | |

L'un des apports de cette théorie est d'avoir montré que, de même qu'il existe des règles de bonne formation syntaxique au niveau prédicatif, il existe des règles de bonne formation énonciative. Ainsi, la phrase *un chien aboie*, telle quelle, n'est pas un énoncé bien formé et ne correspond pas à ce qui se dit ; c'est une « phrase » (relation prédicative virtuelle) bien formée, mais ce n'est pas un « énoncé » car il lui

manque des déterminations liées à sa mise en relation avec une situation d'énonciation, qui vont se traduire par des contraintes sur la forme. On dira, par exemple, « il y a un chien qui aboie », ou « un chien, ça aboie », ou encore l'énoncé sera inséré dans une séquence : « un chien aboie, on entend sonner huit heures, la vieille se lève péniblement... » Ces trois exemples correspondent à différents types de « repérage » par rapport à la situation d'énonciation qui donnent un sens différent à l'énoncé.

3.4.2. *L'opération de repérage*

Les différentes mises en relation évoquées peuvent être rapportées à un même mécanisme, appelé « repérage ». Le repérage est une opération élémentaire de mise en relation de deux éléments. Elle se ramène à l'établissement d'une relation dissymétrique de détermination d'un élément (le repéré) par un autre élément (le repère) pris comme point d'ancrage. Le repérage est une relation formelle, en elle-même asémantique, mais servant à construire le sens ; c'est dans la mise en relation des deux termes que se construit la détermination nouvelle. Cette relation est dissymétrique dans la mesure où l'un des deux termes sert de point d'ancrage à l'autre. Du fait de ce statut localisateur, le repère doit être stabilisé du point de vue épistémique, c'est-à-dire déjà identifié au niveau intersubjectif (voir notamment les contraintes sur le thème).

L'opération de repérage constitue vraisemblablement la version langagière d'un mécanisme cognitif général (voir figure et fond, paragraphe 3.3.2.), dont la forme binaire tient à la linéarité caractéristique du langage. Elle permet de rendre compte d'un ensemble complexe de déterminations, à partir d'un mécanisme simple et unifié, opérant à différents niveaux. Nous avons ainsi évoqué le repérage qui intervient dans la relation prédicative où le sujet syntaxique fonctionne comme repère (terme de départ) de la relation. La mise en relation d'une occurrence linguistique avec la notion à laquelle il renvoie constitue également un repérage qui fait l'objet d'opérations complexes (quantification et/ou qualification) sur un domaine notionnel (Culioli, 1990, p. 47 *sqq.*). Mais c'est dans la modélisation des mécanismes énonciatifs que réside l'apport le plus original de la théorie des repérages.

Benveniste avait déjà montré que les paramètres du sujet et de l'espace-temps de l'énonciation (le *ego, hic et nunc*) jouaient un rôle cardinal dans la construction de toutes les références déictiques. Culioli systématise cet « appareil formel de l'énonciation » et pose que la situation d'énonciation (Sit_0), définie par ses deux paramètres S (sujet) et T (espace-temps), fonctionne comme un repère-origine à partir duquel est construit l'espace de référence de l'énoncé, à l'aide d'un calcul sur les paramètres subjectifs et spatio-temporels. En effet, toute relation prédicative fait

référence à une situation (Sit_2), caractérisée par un sujet (S_2 , le sujet syntaxique) et un temps (et lieu) du procès (T_2). Mais le système de référence n'est pas fourni tout constitué : la localisation du procès dans le temps doit être calculée à partir d'un point origine qui permet de le situer dans un passé, un présent ou un futur. C'est précisément le rôle de la situation d'énonciation. A partir de l'événement de locution (Sit_1), le locuteur (S_1) doit se constituer comme origine du système de référence (S_0) : c'est par rapport au moment où je parle que le passé est défini comme passé. Cette origine est à la fois stable (c'est un point d'ancrage) et ajustable (dans l'échange verbal, le point origine change constamment). C'est là que réside la différence entre le locuteur S_1 (instance physique de locution) et le sujet énonciateur S_0 (instance abstraite qui sert de repère-origine aux paramètres subjectifs et de source aux déterminations modales), ainsi qu'entre le moment de locution T_1 et le repère temporel de l'énonciation T_0 : les premiers sont des éléments au monde, les seconds sont des points de repères abstraits. Ils coïncident la plupart du temps (ils rentrent dans une relation d'identification), mais peuvent également être distingués : c'est le cas, notamment, dans l'ironie (« un chef d'œuvre de clarté, cet article ! ») ou avec le conditionnel (« le président serait actuellement en train de négocier avec les grévistes »), qui indique que le locuteur marque une distance avec son énoncé dont il ne prend pas en charge la validité : il en est bien le locuteur (S_1) mais ne se présente pas comme l'instance de prise en charge assertive (S_0). Ces deux paramètres, S_0 et T_0 , vont servir de repères pour le calcul des valeurs référentielles de l'énoncé.

Selon Culioli, l'opération de repérage présente trois valeurs possibles : l'identification (=), la différenciation (\neq) et la rupture (ω)⁷. C'est ainsi, par exemple, que les marques personnelles sont analysées comme des marqueurs de repérages de nature différente, par rapport à la situation d'énonciation : « je » indique une identification entre le locuteur, l'énonciateur et le sujet syntaxique ; « tu » une différenciation entre énonciateur et sujet syntaxique, et « il », une rupture : le sujet syntaxique n'est ni identique, ni différent de l'énonciateur, il est « hors » situation d'énonciation, c'est-à-dire situé sur un autre plan, décroché par rapport à Sit_0 :

$$je : S_2 = S_0(_S_1) ; \quad tu : S_2 \neq S_0(_S_1) ; \quad il : S_2 \omega S_0(_S_1)$$

Cette analyse en termes de repérages est également applicable à la construction de la référence temporelle. Ainsi, par exemple, le passé composé du français indique une différenciation entre le moment du procès et le moment de l'énonciation ($T_2 \neq T_0$), tandis que le passé simple indique un repérage de type rupture ($T_2 \omega T_0$) : l'événement auquel il réfère ne relevant pas d'une expérience passée de

7. Ainsi qu'une valeur particulière composite « étoile », notée *, qui correspond à « identique ou différent ou en rupture ». Ce type de repérage apparaît, par exemple, avec *on* dans le système des personnes, et dans le système verbal, avec le présent du français *ou*, plus généralement, ce que Culioli a appelé « l'aoristique » (Culioli 1990 : 127-143).

l'énonciateur mais d'un autre plan (histoire ou fiction). C'est, cependant, encore une fois, à partir d'une mise en relation (d'un type particulier, la rupture) avec la situation d'énonciation que le passé simple acquiert cette valeur spécifique. C'est aussi à partir de Sit_0 que l'on peut construire, dans le récit, des points de repères passés ou futurs qui vont pouvoir fonctionner à leur tour comme situations-origines « translitées » (dans le passé ou le futur), définies par une différenciation avec la situation d'énonciation (« à *ce moment là*, il n'avait pas encore appris la nouvelle ») ou des points de repères fictifs (décrochés, en rupture par rapport à Sit_0). Enfin, on peut reprendre le cas des énoncés mal formés cités précédemment (voir paragraphe 3.4.1), à la lumière de ces repérages énonciatifs. Hors enchaînement, « un chien aboie » est mal formé car le terme de départ qui sert de repère constitutif à l'énoncé n'est pas situé par rapport à la situation d'énonciation (il est indéfini). Différentes configurations (qui correspondent à des modulations) sont alors possibles : identification entre Sit_2 et Sit_0 indiquant un surgissement (« il y a un chien qui aboie »), rupture à valeur gnomique (« un chien, ça aboie »), suite textuelle indiquant qu'on est dans une séquence d'événements situés sur un autre plan que l'énonciation (« un chien aboie, on entend sonner huit heures, la vieille se lève péniblement... »). Le repérage par rapport à Sit_0 peut également être indirect : une relation prédicative peut, en effet, avoir pour repère et pour site, une autre relation prédicative (qui doit elle-même être repérée par rapport à Sit_0), comme dans le cas de la subordination. Un élément « repéré » peut, en effet, devenir « repère » d'un autre élément : les relations de repérages sont ainsi intriquées dans l'énoncé. A l'inverse, dans l'interlocution, une assertion (relation prédicative validée par rapport à la situation d'énonciation), peut être reprise avec un repérage de type rupture, c'est-à-dire désassertée ; on a alors une mise en doute : A. « Il est parti. » B. « Il est parti ? Ça m'étonnerait. » Une relation prédicative peut enfin être repérée par rapport à elle-même, on a alors un autorepérage qui a des effets intensifs : « Pour être bruyant, il est bruyant ! »

Sans rentrer plus avant dans les nombreux développements de ce modèle, on signalera qu'il permet également d'intégrer le niveau pragmatique en définissant un mode d'incidence du contexte (verbal, situationnel et intersubjectif) par rapport à l'énoncé, en termes de repérages. Le contexte est infiniment varié mais son mode de pertinence par rapport à l'énoncé peut être décrit sous la forme de ce mécanisme de mise en relation, par lequel un élément (ici le contexte) est pris comme point d'ancrage et arrière-plan référentiel pour la construction d'un autre (l'énoncé qui s'y articule). On comparera ainsi la structuration et l'effet de sens variables de l'énoncé « il a fait le pont », selon son articulation à un contexte (repère) où l'on parle d'architecture ou de vacances.

Dans ce modèle, la situation d'énonciation joue donc un rôle cardinal (y compris dans les récits) et c'est certainement le point le plus intéressant pour un modèle de production. La situation d'énonciation correspond à un point de référence abstrait,

construit par l'énonciateur et de ce fait *détachable* de la situation de locution, qui lui permet de construire un point de vue. Cette détachabilité est visible, par exemple, dans l'usage du présent de narration, dans l'ironie ($S_1 \neq S_0$), ou dans le conditionnel ($S_1 \omega S_0$). La production suppose donc que le locuteur se constitue en instance-origine d'un système de paramètres, à partir duquel la valeur référentielle de l'énoncé va pouvoir être construite par un enchaînement de repérages dont les marqueurs linguistiques sont la trace. La linéarité de l'énoncé est ainsi traversée par un ensemble de mécanismes simples qui se rejouent constamment à l'intérieur des différents niveaux de structuration de l'énoncé, selon un processus recombinaison qui produit des effets complexes.

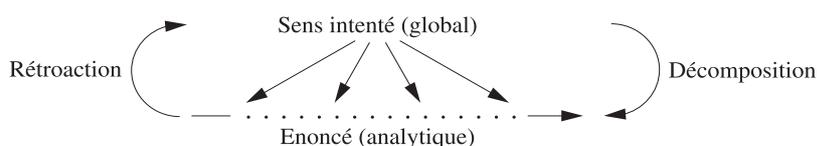
3.5. Perspectives

L'un des apports majeurs de la théorie de l'énonciation est d'avoir révélé l'existence d'un *niveau supérieur d'organisation du sens*, procédant de l'insertion d'un énoncé dans un contexte spécifique. Du point de vue structurel, le niveau de l'énonciation apparaît comme le niveau ultime qui coiffe l'ensemble des différents niveaux d'organisation et les domine ; il possède ses propres règles d'organisation et présente une non-compositionnalité partielle : l'articulation d'un même énoncé à différents contextes peut en bouleverser le sens général et la structuration syntaxique. Le sens du tout n'est donc pas égal à l'addition des parties. C'est au contraire le tout qui conditionne la valeur des parties, par une interaction constante entre les deux niveaux où se construit *l'intégration* des parties en un tout cohérent. Intégrer ce niveau supérieur d'organisation du sens dans un modèle de production suppose de renverser la perspective et de poser l'existence d'un niveau supérieur de représentation qui préside à la production et en guide la structuration (Robert, sous presse).

En effet, comme l'a souligné Benveniste (1974, p. 228), « le "sens" de la phrase est dans la *totalité* de l'idée perçue par une compréhension globale ; la "forme" est obtenue par la *dissociation analytique* de l'énoncé poursuivie jusqu'aux unités sémantiques, les mots ». Pour ne pas être une simple concaténation sans cohérence, la construction du discours (au sens large de production verbale) doit être guidée par un principe organisateur qui détermine le choix des composants, et donc par une *intention* de faire sens qui précède la succession des éléments de l'énoncé, ce que l'on peut appeler un « sens intenté » (Benveniste, 1974, p. 228). La verbalisation apparaît alors comme un processus de *décomposition analytique* de ce sens intenté en énoncés dont les parties doivent être intégrées en un tout cohérent, pour (re)construire un sens global au niveau du discours :



Quelle qu'en soit la nature, on peut poser que ce sens intenté fonctionne comme une puissance globale de structuration, dominant l'organisation des parties. En production, on part donc d'une intentionnalité globale pour aboutir à une structure analytique, à la fois discrète, séquentielle et linéaire :



Ce niveau supérieur de représentation qu'est le sens intenté sert de *repère* à la production d'un discours : il en définit l'unité thématique et les articulations, et suppose une *planification* de l'organisation discursive ; celle-ci est visible, *a contrario*, dans certaines pathologies du langage qui donnent lieu à des productions bien formées syntaxiquement, mais dépourvues d'ordonnement en une superstructure cognitivo-sémantique, donc ininterprétables. L'interaction entre l'énoncé produit et le sens à produire est constante : au fur et à mesure de la production, l'énoncé rétroagit sur le principe qui préside à sa structuration, ce qui permet différentes reformulations. Le sens intenté est en effet un principe structurant qui produit un résultat (le sens de l'énoncé), plus ou moins conforme à la visée initiale et donc objet de réajustements. La dynamique de production peut ainsi être caractérisée comme une « boucle de rétroaction » entre ces deux niveaux.

L'articulation entre le sens intenté et le discours est définissable en termes de portée. Cette intention globale de signifier recouvre, en effet, des énoncés de dimension extrêmement variable qui vont par exemple du « non » à tout un développement pour dire que l'on n'est pas d'accord ; elle définit ainsi des blocs de sens à l'intérieur du discours. On peut alors décrire la production en termes de dilatation plus ou moins grande du contenu référentiel ; les modalités variables de dilatation et de sous-structuration de l'espace du contenu permettant de définir une typologie de la production narrative (Fayol, 1991). Construit comme une représentation détachable de la situation d'énonciation, l'espace du contenu devient un objet abstrait manipulable et déformable. Sa décomposition analytique en une chaîne linéaire passe par la construction continue d'articulations, organisée autour d'une unité thématique, et que l'on peut décrire à l'aide du mécanisme de repérage évoqué. L'élément introduit peut ainsi être rattaché à la situation de référence précédemment construite ; on a alors une continuité thématique et un repérage interne au récit qui peut être considéré comme une « anaphore situationnelle » : le nouvel élément reste dans la portée de la situation-repère précédente (repérage par défaut dans les enchaînements). Il peut également y avoir une rupture dans

l'enchaînement, par l'introduction d'un nouveau repère (*shifting*), ou encore une réinitialisation des repérages, c'est-à-dire un retour à la situation cardinale de référence qu'est la situation d'énonciation (Robert, sous presse). On peut ainsi décrire l'alternance entre le niveau narratif (contenu du discours) et le niveau métanarratif (commentaire du sujet sur son discours) qui caractérise (à des degrés divers selon le genre discursif) les productions verbales, comme une alternance entre repérage interne et repérage externe. Grâce à l'intrication des repérages dans le discours, la production verbale présente un étagement, complexe mais régulé par des mécanismes simples, des niveaux de référence. C'est dans cet emboîtement de niveaux traversant la linéarité des énoncés que réside la puissance référentielle particulière du langage.

La nature des processus psychologiques qui sous-tendent ces mécanismes énonciatifs reste à définir. Les théories linguistiques qui travaillent en reconnaissance ne fournissent pas directement de modèles de production. Elles suggèrent néanmoins l'existence de processus « réentrants », permettant la construction de représentations complexes, qui peuvent servir de base à l'élaboration d'un modèle de production tenant compte des effets de sens des énoncés révélés par l'analyse des usages en contexte.

3.6. Bibliographie

- Barlow, M., & Kemmer, S. (Eds.). (2000). *Usage-based models of language*. Stanford : CSLI Publications.
- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard.
- Chomsky, N. (1965). *Aspects of the theory of syntax*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Culioli, A. (1990 : tome 1), (1999a : tome 2), (1999b : tome 3), (sous presse : tome 4). *Pour une linguistique de l'énonciation*. Paris, Gap : Ophrys.
- Culioli, A. (1995). *Cognition and representation in linguistic theory*. Amsterdam : Benjamins.
- Fauconnier, G. (1994). *Mental spaces: Aspects of meaning construction in natural language*. Cambridge, MA : Cambridge University Press.
- Fayol, M. (1991). Stories: A psycholinguistic and ontogenetic approach to the acquisition of narrative abilities. In G. Piérait-Le Bonniec & M. Dolitsky (Eds.), *From basic language to discourse bases*. Amsterdam : Benjamins.
- Fuchs, C., & Le Goffic, P. (1992). *Les linguistiques contemporaines. Repères théoriques*. Paris : Hachette.
- Gibbs Jr, R. (2000). Making good psychology of conceptual integration. *Cognitive Linguistics*, 11, 347-358.
- Givón, T. (1979). *On understanding grammar*. New York : Academic Press.

- Givón, T. (1998). The Functional Approach to Grammar. In M. Tomasello (Ed.), *The new psychology of language: cognitive and functional approaches to language structure* (pp. 41-65). Mahwah, Londres : Lawrence Erlbaum Associates.
- Goldberg, A. (1995). *Constructions. A construction grammar approach to argument structure*. Chicago, Londres : The University of Chicago Press.
- Jackendoff, R. (1997). *The architecture of language faculty*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Jackendoff, R. (1999). Parallel constraint-based generative theories of language. *Trends in Cognitive Sciences*, 3/10, 393-400.
- Lakoff, G. (1993). The contemporary theory of metaphor. In A. Ortony (Ed.), *Metaphor and thought* (pp. 205-251). Cambridge, MA : Cambridge University Press.
- Langacker, R.W. (1987). *Foundations of cognitive grammar* (vol. 1). Stanford : Stanford University Press.
- Langacker, R.W. (2000). A dynamic usage-based model. In M. Barlow & S. Kemmer (Eds.), *Usage-based models of language* (pp. 1-64). Stanford : CSLI Publications.
- Robert, S. (sous presse). L'épaisseur du langage et la linéarité de l'énoncé : vers un modèle énonciatif de production. In A. Ouattara (Ed.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs-Théories et applications*. Paris, Gap : Ophrys.
- Talmy, L. (2000). *Toward a cognitive semantics*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Tomasello, M. (Ed.). (1998). *The new psychology of language: Cognitive and functional approaches to language structure*. Mahwah, Londres : Lawrence Erlbaum Associates.